CVAO (conseil de la vie associative d'Orly)

COMPTE-RENDU

Date de la réunion : samedi 1er octobre 2016

<u>Initiateurs de la réunion</u>: Monique KUCINSKI Conseillère municipale/coprésidente du CVAO, Philippe DAOUT (Président de l'association du parc de la Cloche/co-président), Hélène PAYNE (Evénementiel)

Participants: Cécilia CORTES (Orly Chili Solidarité), Mohamed BOUZOUITA (ASCM), Hamza RAMZI (ASCM), Marie-Danielle LAQUEMBE (Arc en ciel), Ginette ERICHER (Arc en ciel), Josué DA COSTA (Majestics United), Maud ALLEMAND (CCFD), Annie SIMPHORE (Secours Populaire Français), Françoise LALOYER (Amicale des Tilleuls), Véronique NEROVIQUE (Sporly), Béatrice GOMES (Association Franco-Portugaise), Claude ROCHET (AFMD), Paulette LEGUILLON (Amicale des locataires les Phénix de la Sablière), Muriel HOYON (Amicale des locataires les Phénix de laSablière), Michel LAPIER (Le Cercle des peintres retrouvés), GrazianoLUNAZZI (Comité de jumelage), Lionel CASPAR (France Russie CEI), LéonelALVES (AFM Téléthon), Julia PAISLEY (Le Cercle des peintres retrouvés), Hélène GAYDU (Amicale des locataires le Phényx des Aviateurs), Viviane BACODON (Vivre ensemble).

Invité: André PEREIRA directeur de la communication

<u>Excusés</u>: association AVO, HAIDF, Didier BOURDET (directeur de la jeunesse et du sport)

La réunion a pour objectif d'informer les associations sur les supports de communication proposés par la ville d'Orly et de discuter des événements qui ont été réalisés et ceux qui sont à venir.

- I. Supports de communication de la ville mis à disposition des associations Par le directeur de la communication André Pereira
 - 1. Présentation du service communication

Equipe du service imprimerie composée de trois personnes, une assistante, une photographe, une journaliste, un directeur.

Des supports de communication comme le journal (ONV-Orly notre ville) existent depuis longtemps. Ce journal est bimestriel avec une page dédiée à la vie associative. Mais l'information peut être plus étendue en fonction des demandes effectuées. Les informations doivent être communiquées 1 mois avant la publication.

Contacts: André Pereira et Lucie Plantade 01 48 90 20 95

2. Nouveaux médias

- Le site internet de la ville a été lancé en mai 2015,
- Facebook avec 1500 followers
- 7 panneaux lumineux (panneaux électriques placés sur des axes de communication stratégiques de la ville)

Les demandes de diffusions instantanées peuvent s'effectuer par mail ou par téléphone (01 48 90 20 95).

3. Supports directs de communication

Les colonnes d'affichage ont été remplacées par des panneaux d'affichage libre (Mobilier JC Decaux/2x2 mètres carré/ double face). Il y a 18 panneaux d'expressions. L'entretien est effectué 1 fois par mois. Un plan de localisation du matériel est en cours. Il n'y aura pas de panneaux sur le futur tracé du Tram. Les panneaux vitrés peuvent être utilisés par les associations. Les demandes doivent s'effectuer auprès de la direction de la communication.

Madame Hoyon souhaite savoir si des panneaux seront installés dans le quartier de la Sablière. Monsieur Pereira confirme que le quartier de la Sablière bénéficiera de panneaux de communication comme d'autres quartiers de la ville.

4. Service de reprographie

Le service d'imprimerie assure le service d'impression et de PAO (maquette/mise en page). Les photocopies proposées sont en noir et blanc. Le service de photocopie couleur est en cours de réflexion. Le minimum de photocopies réalisable est de 100 pages. Les impressions sont facturées pour une somme modique (ex : 1 page A4, 0,2c d'euros noir et blanc). Toutes les demandes doivent être effectuées par écrit au minimum 15 jours avant la date souhaitée. Quant aux demandes de PAO, elles doivent être formulées 1 mois avant. Un devis peut être effectué pour les demandes de travaux. Les demandes de flyers/tracts doivent être déposées auprès du service communication 1 mois avant la date de l'événement.

La direction de la Communication et la direction de la Culture travaillent sur un flyer « Orly fête l'hiver » présentant des animations de la ville pendant la période de Noël. Les associations sont invitées à communiquer leurs événements dès à présent.

Madame Paisley souhaite savoir s'il existe un agenda des événements et notamment pouvoir diffuser des informations instantanées. Monsieur Pereira souligne que pour l'instant les supports de communication qui existent sont les panneaux lumineux et que l'élaboration d'un agenda est en cours de réflexion.

- II. Information sur les mesures de sécurité lors des manifestations.
 - 1. Distribution de l'instruction du Ministre de l'intérieur en date du 17 juillet 2016

Monique Kucinski informe que les responsables associatifs et organisateurs d'événements, responsables de sites culturels, sportifs ou autres doivent mettre en place un dispositif de sécurité. Ce dernier consiste à organiser les événements dans un lieu clos et mettre en œuvre des contrôles d'entrée. Les événements doivent être portés à la connaissance du préfet afin d'évaluer en lien avec la police la validation des manifestations. Le dispositif de sécurité est soumis à la préfecture, qui donne ou pas l'accord de la faisabilité de l'événement. Véronique Nérovique (Sporly) précise que le vide grenier de son association a été annulé, en raison de la non mise en place d'un dispositif de sécurité. Elle explique que son association n'a pas les moyens nécessaires pour mettre en œuvre ce que le préfet demande. Elle s'interroge sur les habilitations à avoir pour organiser la sécurité.

III. Présentations de nouvelles associations

- Viviane Blacodon présente son association « Vivre ensemble » qui organise des animations de chants, de danses et des spectacles de musiques.
- 2. Josué Da Costa présente son association « Majestics United » qui propose des cours de cross fit, et le projet est de mettre en place des matchs de football féminin.

IV. Journée des associations et du sport du 3 septembre 2016

1. Philippe Daout excuse l'absence de Didier Bourdet et donne la parole aux associations.

Hamza Ramzi (ASCM) souligne que l'événement a été bien organisé avec un dispositif de sécurité adéquat et un bon encadrement. Cependant, il rajoute que la majorité des associations en dehors des sections sportives n'ont pas trouvé leur place. Il précise qu'il y avait moins de visiteurs que l'année dernière et que la période de rentrée scolaire n'est pas adaptée pour organiser une fête associative. De plus MC Do Kids qui devait faire des animations a annulé sa prestation. RamzaHamzi poursuit en précisant que les villes mitoyennes organisaient aussi des forums sportifs à la même date et certaines villes sur deux jours.

Il regrette l'ambiance de fêtes. La journée du 3 septembre est plus un événement axé sur le sport. Les associations artistiques ou culturelles comme l'ASCM n'ont pas eu de visiteurs.

Lionel Gaspar (France Russie CEI) souligne que les associations n'ont pas beaucoup d'opportunité de présenter leurs activités. Il précise que tenir un stand entre associations permet de créer du lien.

Véronique Nérovique (Sporly) est satisfaite de cette journée, la présentation de son association a obtenu un grand succès.

Annie Simphore tient à remercier le service logistique. Le matériel demandé a été bien distribué dans son stand. Claude Rochet (AFMD) précise que son association n'était pas

présente car début septembre tous les adhérents n'étaient pas rentrés de vacances. En revanche, le lieu est parfaitement bien choisi pour un événement de cette ampleur.

Ginette Ericher (Arc en ciel) a présenté un stand de restauration et souhaite pour les fêtes futures avoir suffisamment de tables, car deux tables par stand sont insuffisantes pour déposer tout le matériel pour cuisiner. Elle rajoute en rejoignant les propos d'Hamza Ramzi que les événements ont perdu de leur gaieté et l'ambiance n'est pas festive comme lors des fêtes des associations des années précédentes. Elle regrette que les associations ne puissent pas préparer les fêtes comme par le passé.

Michel Lapier (cercles des peintres retrouvés) rajoute que les Associations culturelles n'ont plus de possibilité de tenir des stands car pour le mois de septembre la journée proposée est plus dédiée aux associations sportives et qu'au mois de juin la culture ne fait appel qu'aux associations qui proposent de la restauration.

V. Questions diverses/ échanges

Ginette Ericher informe qu'il faudrait réfléchir sur un travail de collaboration avec la municipalité pour redynamiser les fêtes et permettre ainsi aux associations d'exister.

RamzaHamzi rejoint les dires de Ginette Ericher pour qu'il y ait une réflexion sur les dates d'événements. Il propose qu'au mois de juin pour Orly en fête, le samedi soit dédiée aux arts de la rues et le dimanche une journée pour les associations.

Julia Paisley (cercles des peintres retrouvés) propose que pour la journée des associations et du sport deux espaces soient définis un espace pour la culture et un espace pour le sport.

Béatriz Gomes (Association Franco-Portugaise) souhaite avoir des Salles pour organiser des répétitions de danses et notamment organiser des événements. Elle précise qu'il est difficile d'obtenir le prêt des salles de convivialité et d'organiser un événement 15 jours avant la date demandée.

Cécilia Cortès souhaite organiser la fête du Chili sur Orly en 2017. Elle explique qu'il est nécessaire d'avoir un lieu suffisamment grand Pour accueillir le public et installer des barnums d'expositions.

Philippe Daout tient à souligner que les demandes de chacun concernant les fêtes seront prises en compte et qu'un travail de collaboration sera effectué avec la direction de la culture. Le CVAO demandera à rencontrer Isabelle Loursel afin de travailler dès à présent sur la place des associations lors des fêtes organisées par la ville. Il précise que pour l'ensemble de ces points comme pour celui de la sécurité, évoqué au chapitre 2, il est nécessaire de remettre en place la Commission des fêtes afin de travailler en concertation avec les différents organisateurs.

Monique Kucinski invite les associations à communiquer très rapidement les dates d'événements à venir.

Hélène Payne rappelle que toutes les demandes de salles de convivialité, de matériel, de travaux d'imprimerie, de vide grenier doivent être effectuées par écrit et adressées à la direction de l'événementiel.

Ginette Ericher informe que cette année la ville d'Orly organise le Téléthon 2017 en partenariat avec l'Aso et l'AFM téléthon. Elle invite les associations qui le souhaitent à la contacter, afin d'obtenir l'accréditation. Elle précise que les sommes récoltées à la fin de l'événement seront remises à Léonel Alvès coordinateur de l'AFM Téléthon) sur le Val-de-Marne.
